



Photo Fred Andreuceti

Joyeuses Fêtes  
Bonne Année

2018



# Sommaire

- Quelques chiffres sur les comptes de la commune
- Travaux et projets
- CLAS
- EHPAD Le Mont-Royal
- CCAS Ville
- Les Montréjeulais dans la guerre en 1917
- Pierre Pelleport
- Rentrée scolaire 2017
- Bon à savoir
- Libre expression
- Comité des fêtes, bilan des activités
- Rétro photos 2017

Chères Montréjeulaises, chers Montréjeulais,

Cette année aura été une année de renouvellement avec les diverses élections qui l'ont jalonnée : présidentielle, législatives, sénatoriales.

Je ne me ferai pas l'écho des tapages médiatiques en tout genre, il appartient à chacun et chacune de faire ses analyses et d'en tirer ses propres enseignements. Je veux, quant à moi, réaffirmer ici que mes seules préoccupations restent le développement de notre commune, le maintien de nos services publics et de proximité, afin d'assurer le bien-être de tous et préserver la qualité de vie que nous offre notre village à taille humaine.

Cette année a vu la naissance de la nouvelle communauté de communes « La 5C » CŒURS ET COTEAUX DU COMMINGES », issue de l'union, imposée, de cinq communautés de communes commingeoises. Difficile de mettre en marche une structure aussi conséquente qui ne regroupe pas moins de 104 communes, pour une population de plus de 44 000 habitants et une superficie de quasiment 1000 km<sup>2</sup> !

Gérer ce territoire, définir les compétences, harmoniser les pratiques n'est pas une mince affaire, mon équipe et moi-même faisons montre, dans toutes les instances communautaires où nous sommes représentés, de détermination accrue et de grande vigilance pour préserver et faire valoir l'intérêt communautaire que constituent les atouts de notre commune.

L'année 2018 s'annonce certes avec des moyens financiers encore réduits, mais je me réjouis néanmoins car elle verra l'aboutissement de notre grand projet : LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE, ô combien nécessaire !

Cette maison tant attendue sera, à n'en pas douter une réussite et offrira des soins de qualité aux habitants, non seulement de notre commune, mais également à ceux des communes environnantes.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent bénévolement dans notre commune et qui prennent une part active dans la vie et le rayonnement de celle-ci. Les derniers en dates sont les membres, dirigeants et joueurs de L'USMGP, qui ont repeint une partie du stade ; ils s'inscrivent dans la même logique que les membres du club de golf qui avaient construit leur club house et les boulistes du BSM qui ont réalisé des travaux à l'intérieur du boudrome. Je félicite aussi les commerçants et le comité des fêtes pour les décorations des vitrines et animations qu'ils ont réalisées tout au long de l'année et qui ont été unanimement appréciées.

Merci également au personnel municipal pour son dévouement au service de Montréjeau.

Mon équipe et moi-même restons, encore et toujours, décidés à mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur pour que vive notre ville, même si nos moyens ne sont pas à la hauteur de nos souhaits.

C'est ensemble qu'il nous faut conduire les changements qui nous sont imposés ! Notre persévérance et notre courage ne faibliront pas !

Que cette année 2018 vous apporte santé et bonheur et voie la réussite de tous vos projets !

Votre dévoué Maire,  
**Eric MIQUEL**



“ 2018 :  
la Maison  
de Santé  
Plusidisciplinaire,  
ô combien  
nécessaire !

Directeur de la publication :  
Eric Miquel

Comité de Rédaction :  
La commission communication

Photos :  
Alain Mas, Pierrette Fénard,  
Maryse Dumoulin,  
Fredo Andreucetti et Jean-Jacques Miquel.

Mise en page : Tout'en Com  
Impression : Imprimerie Fabbro

Dépôt Légal : Août 2002  
N° ISSN : 1636-1733

# Quelques chiffres sur les comptes de la commune

Comme tous les ans en fin d'année nous vous communiquons les chiffres officiels fournis par le Ministère des Finances Publiques, et ces chiffres sont arrêtés au 31 décembre 2016.

Les tableaux ci-contre sont explicites, la dette et les annuités sont en baisse constante, à tel point que depuis 2014, nous sommes en dessous de la moyenne de la strate.

## Dettes

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Dettes	2 196 000	2 157 000	1 957 000	1 750 000	1 519 000
Par habitant	770	760	683	603	517
Moyenne de la strate	716	724	710	697	685

## Annuités

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Annuités	323 000	311 000	274 000	274 000	274 000
Par habitant	113	110	95	94	94
Moyenne de la strate	93	94	98	99	95

## La baisse des dotations de l'État

Le tableau ci-contre reprend les principales dotations que nous recevons de l'État. Ces aides sont depuis plusieurs années en baisse constante passant, entre 2012 et 2016 à moins 105 270 euros. Perte considérable qui malheureusement risque de perdurer.

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations globales de Fonctionnement (DGF)	513 542	509 783	509 784	423 022	359 464
Dotations de Solidarité Rurale (DSR)	119 860	125 584	131 722	148 315	162 579
Dotations Nationales de Péréquation (DNP)	26 286	23 063	22 070	20 539	32 371
<b>Total des dotations perçues</b>	<b>661 700</b>	<b>660 443</b>	<b>665 590</b>	<b>593 891</b>	<b>556 430</b>

## Les taux d'imposition

Comme pour pratiquement l'ensemble des communes commingeoises, les taux d'imposition à Montréjeau restent relativement élevés, mais cela ne signifie pas que l'impôt y est plus important. L'assiette sur laquelle est calculée cet impôt est la valeur locative de vos biens immobiliers, or dans le Comminges ces valeurs locatives sont inférieures à celles retenues dans les communes de même importance autour de Toulouse ou au nord du département de la Haute-Garonne.

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, alors que les taux des taxes foncière et d'habitation pratiqués à Montréjeau sont supérieurs aux taux moyens de la strate, les recettes fiscales de la commune par habitant y sont inférieures. En effet, si le taux de la taxe foncière pratiqué à Montréjeau est de 21,76 et rapporte 1021 euros de recette fiscale par habitant, celui de la moyenne de la strate pourtant inférieur (17,71) rapporte 1222 euros par habitant. Il ne faut donc pas comparer les taux mais combien cela vous coûte.

	Taux à Montréjeau	Taux moyen de la strate	Rapport par habitant	Moyenne de la strate
Taxe foncière	21,76	17,71	1 021	1 087
Taxe d'habitation	15,89	13,21	1 091	1 222

## Montréjeau lauréate du prix « Village insolite »



Dans le cadre du concours organisé par La Dépêche du Midi : « Mon beau village », notre ville décroche le prix du village le plus insolite de la Haute-Garonne.

Six ans après le terrible tsunami qui a ravagé la côte Pacifique du Tōhoku au Japon, notre ville se voit récompensée pour avoir aidé, avec ses moyens, la population nipponne. C'est à l'initiative de notre représentant montréalais, M. Robert Verdier, que cette aide avait pu s'organiser. En remerciement, les japonais nous ont offert un magnifique Mikoshi, (palanquin divin) qui est dans les rituels shintoïstes, une châsse portable que les fidèles (hommes ou femmes) transportent dans les rues d'un quartier au cours d'une procession. Ce présent, unique en Europe, a permis à notre ville de décrocher ce prix.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui, au cours de ce concours, se sont mobilisées en votant pour notre ville. Cette adhésion est également un remerciement envoyé à nos amis japonais pour le Mikoshi qu'il nous ont offert.

Lundi 2 octobre 2017, notre maire Éric Miquel, reçoit dans les locaux de La Dépêche du Midi le prix du village le plus insolite de la Haute-Garonne des mains M. Georges Méric, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne. (Photo : Alain Mas)



## LES MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Les maisons de santé ont notamment pour objectif d'attirer et maintenir des médecins en zones sous-dotées ou fragiles en offre de soins. Elles contribuent ainsi à répondre à l'enclavement ou l'éloignement de certains territoires.

<b>Avantages</b>	<p>Travail pluriprofessionnel permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ la meilleure prise en charge des patients grâce à un meilleur accès aux soins</li> <li>➔ une amélioration de la qualité de l'offre de soins</li> <li>➔ pour les professionnels de santé, des conditions d'exercice plus attractives (pratique coopérative, partage d'information, lutte contre l'isolement, remplacements facilités)</li> <li>➔ L'accueil de spécialités</li> </ul>
<b>Le cadre juridique</b>	<p>Société Interprofessionnelle des Soins Ambulatoires (SISA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ nécessaire au recueil des subventions</li> <li>➔ son règlement intérieur définit la gestion des capitaux</li> </ul>
<b>Si financement public sollicité :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ validation par l'ARS d'un projet de santé</li> <li>➔ évaluation annuelle de l'activité</li> </ul>

## ZOOM SUR LA Maison de Santé Pluriprofessionnelle de MONTRÉJEAU

- **Novembre 2014** : devant la réalité de la désertification médicale et de l'augmentation des besoins en santé des populations du territoire, l'idée de regroupement des moyens des professionnels de santé germe.
- **Novembre 2015** : création d'une association de préfiguration pour une maison de santé multisite suite à la décision de la mairie de reconvertir l'ancien EHPAD se libérant en mai 2016. L'association compte alors 40 adhérents sur les 74 professionnels de santé du secteur.
- **Janvier 2016** : réunion de l'association et de la mairie. Décision de mettre en place 4 groupes de travail : diagnostic territorial/projet de soins/outil informatique/projet architectural. Chaque groupe est pluriprofessionnel et se réunit une fois par mois. Le bureau de l'association est également représentatif de tous les corps de métiers de la santé du secteur, son président est un kinésithérapeute. Les diffusions des comptes-rendus se font par mail aux 74 professionnels de santé du secteur.
- **Mai 2016** : réunion plénière de l'association et de la mairie. Ces réunions seront organisées tous les 6 mois. Le fil conducteur du travail de chacun est la rédaction du projet arbitral demandé par l'ARS. Un 5<sup>ème</sup> groupe de travail a été créé suite au choix du cabinet d'architecte en collaboration avec la mairie.
- **Septembre 2016** : réunion avec l'ARS pour présenter le travail réalisé afin de le poursuivre dans la bonne direction jusqu'à la demande de labellisation.
- **Décembre 2016** : validation du choix de la coordinatrice dont le rôle est primordial dans la dynamique du projet.
- **Février-Mars 2017** : dépôt du projet auprès de l'ARS ; accord au niveau départemental puis au niveau régional. L'association compte alors 53 adhérents : 25 professionnels seront résidents de la MSP et 28 feront partie des « multisites ».
- **Septembre 2017** : début des travaux.
- **Mars 2018** : ouverture prévue de la MSP.

## Le HAUT DÉBIT INTERNET à Montréjeau

En l'absence de proposition commerciale sur le territoire pour améliorer la performance des connexions internet, le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association « Comminges Haut Débit ». Cela permettra notamment d'avoir des liaisons adaptées pour l'imagerie médicale (radiographie, échographie etc..) réalisée depuis la maison de santé vers les CHU de Toulouse ou autres. Pour être couvert par le réseau, le conseil municipal a également approuvé la proposition de Monsieur le maire d'installer une antenne relais sur le toit de l'Hôtel de Lassus. Une fois cette antenne en place, les particuliers qui désirent eux aussi passer au haut débit, pourront le faire en adhérent à cette association.

Pour toutes informations concernant cette association vous pouvez vous rendre sur leur site internet : <http://www.commingeshautdebit.net>

Ici, le relais existant sur Saint-Gaudens ►



## Mise en service du nouveau matériel communal

Depuis le mois d'octobre le personnel des services techniques de la ville utilise les nouveaux moyens mis à sa disposition pour nettoyer la ville. Ici, utilisation du véhicule multifonctionnel Hako Citymaster équipé notamment du nettoyage à vapeur haute pression dans la rue Pelleport.



>> [mairie-montrejeau.com](http://mairie-montrejeau.com) ou [.fr](http://mairie-montrejeau.fr)

En navigant sur la barre des menus en haut de la page d'accueil, vous aurez accès à toutes les informations sur la mairie, sur la vie municipale et l'histoire de notre bastide. Une présentation des écoles, de la crèche, de la ludothèque et bien d'autres services, ainsi qu'une aide pour les contacts vous faciliteront la communication. Les paiements en ligne de la cantine depuis ce site sont de nouveau disponibles. Un lien avec les démarches administratives vous facilitera les recherches pour l'obtention de documents ou payer vos impôts. De plus, pour une transparence totale des actions municipales, vous avez accès à toutes les délibérations du conseil municipal. D'autres modules, tels que les services sociaux, EPHAD et la maison de santé, en cours de réalisation, viendront compléter le site.

Nous n'avons pas oublié de consacrer un chapitre aux loisirs et à la culture qui nous tiennent particulièrement à cœur avec le développement touristique de la base de loisirs. Des informations sont également disponibles concernant les associations, commerçants et artisans et les projets de la municipalité.

Un site à la disposition de tous, commerçants, artisans, associations, en informant par exemple des activités culturelles ou sportives, des dates des assemblées générales et biens d'autres informations qui, tout au long de l'année, jalonnent la vie des associations ; nous souhaitons que ce site serve de lien entre elles et la population et que ce site ne sera pas uniquement un moyen d'informations de la mairie vers ses concitoyens.

**Le CLAS a repris ses activités le lundi 25 septembre avec, comme à l'accoutumée, présente et fidèle, l'équipe au grand complet : Nadia, la coordonnatrice, Carine, Jean-Pierre, Josy, Martine... et la nouvelle venue Christine. Merci à elle de donner, bénévolement, de son temps aux enfants du CLAS.**

Toujours bien sûr l'accompagnement aux devoirs, suivi d'ateliers destinés à éveiller la curiosité intellectuelle des jeunes : lecture, écriture, dessin, chant - l'anglais cette année est venu s'ajouter à l'occitan avec Christine – astronomie, relaxation, visite d'exposition...

Ateliers très largement ouvert sur des activités culturelles très diverses : ouvrir les esprits pour permettre les choix.

## Le CLAS à l'Office du Tourisme

➤ En photos, la visite organisée par le CLAS pour découvrir, à l'office du tourisme de Montréjeau, l'exposition de Marie Edith ALMASI intitulée, stupeur et blondeur.

Le but de cette visite était de faire travailler les élèves sur les émotions, ce qu'ils n'ont pas manqué de ressentir, si l'on en croit les retours qu'ils en ont fait.



## Une séance au CLAS



L'aide aux devoirs



Une séance de chant



Les artistes en pleine création



## EHPAD Le MONT ROYAL – AIDE SOCIALE – AIDE À LA PERSONNE



**Pierrette Fénard**  
Vice-Présidente  
du CCAS

*Je tiens à remercier l'ensemble des agents du CCAS – EHPAD et CCAS-Ville – pour la qualité et le sérieux de leur travail. Leur mission au service de nos aînés, parfois affaiblis, malades ou en difficultés, nécessite attention, patience, écoute de tous les instants. Plus encore que les soins dispensés ou l'entretien du logement, certes indispensables, c'est leur présence chaleureuse qui ravit le cœur de nos bénéficiaires ou résidents et cela tous nos agents le savent bien.*

*Merci à tous et toutes d'oublier, le temps d'une journée de travail, vos propres préoccupations pour apporter votre sourire si essentiel aux usagers de nos services. Que l'année 2018 vous soit belle et voie la réussite de tous vos projets !*

### EHPAD « Le MONT-ROYAL »

Voici que 2017 s'achève qui aura vu l'installation de Monsieur Jean-Bernard CALBERA au poste de directeur de notre CCAS (EHPAD + CCAS Ville.) Très investi, il gère l'établissement avec sérieux et compétence. Après une période d'observation, il a su parfaire l'organisation des équipes et apporter les ajustements qui s'imposaient.

Compléter les équipes par un poste de «Maîtresse de maison » devenait indispensable, c'est Mme Marie-Hélène DAFFOS qui a été retenue pour occuper ce poste et nous l'avons accueillie le 12 juin dernier.

#### Une maîtresse de maison au sein d'un EHPAD, pour quoi faire ?

La maîtresse de maison est chargée de coordonner les prestations hôtelières : accueil, repas, linge, gestion du budget, économat. Elle veille à la qualité du cadre de vie et de la chambre, afin de maintenir le bien-être physique et psychologique des résidents dans les actes de la vie quotidienne.

Elle participe également à l'accompagnement des personnes accueillies en lien avec les équipes et les familles.

Présente du lundi au vendredi, vous pouvez la joindre sur sa ligne directe au 05 61 89 84 83, elle vous informera et répondra à vos questions.

### La vie à l'EHPAD

La vie s'écoule paisiblement au sein de l'EHPAD, émaillée d'animations, de jeux, de sorties, de voyages même... Certaines de ces animations ont pu être réalisées grâce au financement, ou cofinancement, de l'association de l'EHPAD « Les Pot'âgés ».

Merci à tous les bénévoles de l'association.



◀ Un moment de détente en trinquant tous ensemble

Sortie à Capbreton ▶





▲ Sortie à Payolle



▲ En attendant le tour de France, Patience !



Journée et spectacle cabaret ▲



Vide greniers à l'EHPAD ▲



## Une convention de partenariat avec L' EHPAD le MONT-ROYAL et la MARPA

Le 21 novembre Monsieur GODICHAUD, président de la MARPA « Cap Soulé » de St Placard et Monsieur Eric MIQUEL, président du CCAS de Montréjeau ont signé une convention de partenariat. Une « MARPA » est une maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie hébergeant des personnes âgées autonomes. L'objet de cette convention est de tisser des liens entre les deux établissements afin d'assurer aux personnes âgées un hébergement et un parcours de vie appropriés à leurs besoins. Sont envisagés des échanges, des animations communes, voire des formations pour les personnels.

## La Télé Imagerie Médicale Mobile (TIMM) est entrée en Comminges

Ce Jeudi 12 octobre, stationnée à l'EHPAD du Mont Royal cette première unité mobile de télé-médecine a fait son entrée en Comminges. L'équipe du TIMM a accueilli les visiteurs parmi lesquels des médecins, pharmaciens, infirmières et autres professionnels de santé.

Unique au monde, ce camion, bijou de technologie, est la première unité mobile de Télé-médecine connectée en temps réel. Assurer à tous l'accès aux soins notamment dans les territoires isolés, la télé-médecine est une solution et répond à ce défi majeur : soins de proximité !

Notre maire Éric Miquel très satisfait : « Cette visite à Montréjeau est l'inauguration de l'ouverture Trans-départementale. C'est un complément de services rendus aux citoyens. Dans le cadre de la maison de santé cette initiative complétera notre projet. »

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modalités qui permettront d'accéder à ces soins.

## Les animations de fin d'année

De nombreuses animations sont prévues en cette fin d'année, avec notamment en décembre :

- Le **22** : sortie nocturnes au vendredi de l'Avent à Gourdan (chorale des voix du plateau).
- Le **24** : sortie à la messe de minuit et réveillon à l'EHPAD.
- Le **25** : fêtons Noël ensemble (cadeaux, repas, spectacle musette).
- Le **27** : goûter avec un conteur pour les enfants du personnel ainsi que les petits enfants de nos résidents

**Inscrivez-vous vite pour participer à ces festivités aux côtés de vos parents qui en seront ravis !**  
**Appelez ZARA au 05 61 89 20 50.**



**Pierrette Fénard**  
Vice-Présidente du CCAS

## **Le CCAS est un établissement public territorial ouvert gratuitement à tous les montréalais sans exception.**

### **Les services du CCAS-ville quels sont-ils ? Quelles sont leurs missions ?**

**Nombreux sont ceux d'entre vous qui connaissent notre CCAS, situé à l'Hôtel de Lassus au 6 de la rue du Barry, mais savez-vous vraiment tout de ses missions et des services qui sont à votre disposition ?**

Découvrez l'essentiel de ses activités en quelques lignes, elles répondront aux questions que peut-être vous vous posez.

→ Au service de l'**Aide sociale légale, Anne BIGOURDAN** vous accueille !

Elle est habilitée à répondre aux différentes sollicitations telles que :

- ▶ Des demandes diverses concernant les droits, l'aide sociale, les aides aux démarches administratives, le suivi social etc.
- ▶ Des demandes de prise en charge diverses (dépendance, mutuelles, APA (allocation personnalisée à l'autonomie), obligations alimentaires...) instruites par le service et transmises au Conseil départemental ;
- ▶ L'aide aux personnes handicapées dans l'instruction et la transmission à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) les différents dossiers d'allocations, de formation, cartes d'invalidité etc. ;
- ▶ L'instruction des demandes d'accès à la couverture maladie universelle, d'aide à la mutualisation, d'aide financière auprès des caisses de retraites, Carsat et autres caisses.
- ▶ L'élection de domicile au CCAS.

→ Au service de l'**Aide sociale facultative, Anne BIGOURDAN** vous accueille !

- ▶ Pour le soutien alimentaire sous la forme de bons alimentaires en urgence, délivrance règlementée pour éviter tout abus ;
- ▶ Pour les bons de transport (SITPA), cartes « pastel » ;
- ▶ Pour la téléassistance ;
- ▶ Pour la constitution de dossiers administratifs (retraites, CAF, CARSAT...);
- ▶ Pour la constitution de dossiers en vue de l'attribution de logements...

→ Au service d'**Aide à la Personne, Florence TAJAN** vous accueille !

Ce ne sont pas moins de **120** personnes, toutes montréalaises, qui bénéficient des services d'aide à domicile du CCAS.

Déplacements à domicile pour la constitution des dossiers d'intervention, instruction des dossiers, relations avec les services du Conseil Départemental, des mutuelles, de la CARSAT, de la CNRACL... tout cela constitue le quotidien du service, gestion des plannings etc.

L'équipe des intervenantes à domicile sillonne Montréjeau en tout sens et par tous les temps, pour intervenir auprès des personnes âgées, ou souffrant de handicap, ou même sortant d'hospitalisation.

### **Pour quoi faire ?**

Apporter de l'aide selon le cas :

- à l'accomplissement des travaux ménagers courants ;
- à la préparation des repas ;
- dans les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, se coucher, se nourrir...);
- dans les démarches administratives simples ;
- dans les activités de tous les jours, telles les courses, les promenades...

Il s'agit soit « d'aider à faire », soit de « de faire à la place » quand cela se révèle nécessaire.

Dans quel objectif ?

- Préserver l'autonomie de la personne aidée ;
- Permettre à la personne de se maintenir à domicile aussi longtemps que possible dans de bonnes conditions ;
- Eviter l'isolement ...

Quelles sont les compétences nécessaires ?

- Connaître les gestes techniques de base liés à l'hygiène ;
- Maîtriser les règles de base de la diététique ;

Quelles sont les qualités requises ?

L'aide à domicile doit savoir :

- Etre discrète
- Respecter l'intimité de la personne ;
- Etre capable d'écoute ;
- Savoir s'adapter...

## La fusion des intercommunalités, quelles conséquences pour les bénéficiaires des services du CCAS ?

Quelques personnes s'interrogent, voire s'inquiètent, de cette fusion...

Que va devenir notre CCAS et les services qu'il nous rend ?

La rumeur naît, court, enfle...

Il paraît que... on dit que...  
d'aucuns savent...

Le président du CCAS, Eric Miquel, et moi-même tenons à rassurer tous et toutes : le service ne saurait disparaître, nos préoccupations premières sont et resteront d'une part, le maintien du service de proximité et d'autre part, le devenir des agents qui continueront à vous apporter l'aide et le soutien dont vous avez besoin et cela quel que soit le mode de gestion.

### → Le savez-vous ?

Vous avez 65 et plus, vous pouvez bénéficier, sous conditions de ressources, du dispositif de gratuité de transport pour les personnes âgées.

**Renseignez-vous en appelant le CCAS au 05 61 95 97 38.**

→ **NOUVEAU**

### Un atelier de prévention santé :

**« Prendre soin de soi  
par l'alimentation et le  
mouvement »**

sera animé par l'association  
« Brain UP »  
à partir du  
**vendredi 26 janvier 2018.**

#### Les thèmes abordés :

L'alimentation,  
une alliée indispensable  
- L'équilibre alimentaire  
et le plaisir de manger -  
Faire face aux coups de fatigue  
grâce à l'alimentation.

#### Ça vous intéresse ?

Dites-le en vous inscrivant vite  
auprès de Florence au :  
05 61 95 97 38.

**Les places sont limitées.**



A VOS AGENDAS !

### *Thé Dansant...*

la date est déjà programmée  
ce sera le

*Mardi 23 janvier 2018*

à 14h30

à la salle des fêtes de Montréjeau  
comme d'habitude.

N'oubliez pas de le noter !



L'année 1917 est l'année des grands bouleversements. En janvier, l'Allemagne proclame la guerre sous-marine à outrance qui étend la guerre sous-marine aux navires neutres commerçant avec les alliés et achève de compromettre la liberté des mers, c'est l'entrée en guerre des USA quelques mois plus tard le 6 avril 1917. A l'Est, depuis le début de la guerre, la Russie, suite à des défaites successives, accumule un nombre impressionnant de victimes. La guerre a vidé les campagnes de ses bras, la famine s'installe. En février 1917, c'est la révolution, le Tsar est renversé. Pendant quelques mois les gouvernements se succèdent sans toutefois mettre fin au conflit. En Octobre le parti bolchevique, largement financé par l'Allemagne, prend le pouvoir et signe un traité de paix séparé. C'en est fini du front de l'Est. <sup>(1)</sup>

## La bataille du Chemin des Dames ou offensive Nivelle

L'année précédente, les soldats français avaient dû résister à l'assaut allemand sur Verdun et épauler l'armée britannique dans la bataille de la Somme ; en cette année 1917, ils vont devoir retourner aux combats dans des conditions aussi difficiles entre Soisson et Reims. C'est au tour du haut commandement français de préparer une offensive de grande ampleur pour en finir avec cette guerre. Pressé entre autres par les mauvaises nouvelles du front de l'Est, le général Nivelle, tout juste nommé Chef des Armées élabore une nouvelle offensive. Que ce soit du coté allemand ou du coté des alliés, lorsqu'un général arrive à la tête des armées, sa première initiative, au mépris du nombre de victimes, est d'établir un plan pour enfoncer les lignes ennemies. Pour convaincre les politiques, ce plan doit évidemment se solder par la victoire et mettre fin à la guerre. Le général Nivelle, pour finir de persuader les plus sceptiques, ajoute qu'en cas de difficultés il n'insistera pas et que, si après quelques jours de combats, les lignes ennemies ne sont pas franchies, il ordonnera à son armée de se retirer. Les politiques, en hommes avertis, auraient dû savoir que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. La bataille du Chemin des Dames ou Offensive Nivelle durera plus de six mois et fera encore des centaines de milliers de morts.

L'assaut est donné à 6 heures du matin le 16 avril, la bataille se terminera le 24 octobre avec des résultats stratégiques discutés et de très lourdes pertes humaines dans les deux camps. L'offensive commença après une préparation d'artillerie de neuf jours, avec un élan magnifique, exaltés par la plus sincère foi patriotique, les troupes françaises se ruèrent à l'assaut. Pourtant les conditions climatiques en ce mois d'avril sont exécrables : il fait froid, il neige. Après quelques semaines de combat, l'évacuation des blessés est délicate. Les munitions manquent, parce que les hommes partis pour une grande avance, surchargés de plusieurs jours de vivres et de cartouches, s'étaient débarrassés d'un poids trop lourd. C'est dans cet enfer que se trouve engagé le 83<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, il y fera bonne figure en s'emparant du Mont-Blond. Le 28<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de réserve participera à cette bataille en août et en septembre, en octobre il restera dans le secteur, toujours au front, à La Malmaison à 15 km de Soisson. <sup>(1)</sup>

A l'exception de **Jean-Bertrand Laugé**, soldat du 1<sup>er</sup> RI tué pendant un bombardement un mois avant le début de l'offensive, tous les soldats montréjeaulais morts en cette année 1917, le seront au cours de cette bataille. **Léon Baptiste Bergougnan** et **Léonard Ibos**, soldats respectivement du 8<sup>ème</sup> et du 172<sup>ème</sup> RI tomberont le jour même de l'attaque le 16 avril, le lendemain se sera le tour **Bertrand Foraste** soldat du 20<sup>ème</sup> RI de les rejoindre. En juin, plus précisément le 12, se sera d'**Eliacin Marc**, soldat du 50<sup>ème</sup> RI. **Raphaël Luent** du 166<sup>ème</sup> RI décédera le 9 juillet et **Jules Campan** du 8<sup>ème</sup> régiment de génie le 20 juillet.

Si Nivelle avait tenu parole en arrêtant l'engagement après quelques jours de combats si la victoire n'était pas acquise, ces trois derniers soldats auraient eu une chance de s'en sortir. Contrairement à **Jules Campan** marié, ils sont tous célibataires car très jeunes, 21 et 22 ans. Ils avaient été incorporés en 1915 et 1916.

En cette année d'engagements meurtriers, la liste des blessés montréjeaulais est longue :

**Bernard Adoue** du 57<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de Toulouse est blessé et cité à l'ordre du régiment, il reçoit la Croix de Guerre.

**Jean Ceresuela** du 2<sup>ème</sup> régiment de Zouaves, reçoit un éclat d'obus au pied droit. Une fois rétabli, il repart au front avec le 3<sup>ème</sup> régiment de Zouaves.

**Honoré Galan** du 20<sup>ème</sup> régiment d'infanterie est blessé au bras gauche par éclat d'obus le 25 avril 1917 à Moronvilliers. Guéri, il repart au combat avec le 150<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Il sera cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure durant les 32 mois passés au front.

**Marie Giron** du 315<sup>ème</sup> régiment d'infanterie est blessé par éclats de grenade aux membres inférieurs le 20 avril 1917. Lui aussi, une fois rétabli repart aux combats avec le 210<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Il sera une nouvelle fois blessé par balle en 1918 et cité à l'ordre du régiment : « Bon soldat, a été blessé en se portant à l'attaque des lignes ennemies. »

**Michel Labouret** du 403<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, blessé le 9 mai 1917 par éclat d'obus à la fesse droite, cité à l'ordre du régiment et décoré de la Croix de Guerre.

**Jean Orliac** du 50<sup>ème</sup> régiment d'infanterie est évacué le 9 mars 1917 pour gelure des pieds, le malheureux sera amputé de tous ses doigts de pieds. Chevalier de la Légion d'Honneur.

**Joseph Périss**, soldat du 283<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de réserve de Saint-Gaudens, blessé le 15 janvier 1917 par éclats d'obus à la jambe droite en Meurthe-et-Moselle.

**Léopold Porte**, soldat du 23<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de Toulouse, blessé le 23 avril 1917 à la main gauche par éclats d'obus. Après sa convalescence, il rejoindra le 2<sup>ème</sup> groupe d'aviation où il retrouvera peut-être un autre montréjeaulais, Jean Labat.

**Félix Puysségur**, soldat du 359<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, blessé le 22 juin 1917 au Chemin des Dames, plaies paroi thoracique avec fracture par éclat d'obus, perforation tympan gauche. Cité à l'ordre de la brigade : « Fusilier d'élite d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Le 22 juin 1917, pris dans un violent barrage d'artillerie, a ouvert un feu nourri sur les vagues d'assaut qui tentaient d'aborder nos lignes. Grièvement blessé s'écria : Ils m'ont fait du mal, mais je leur en fais aussi. » Croix de Guerre, médaille de la Victoire et de la Grande Guerre. En janvier 1918, il reprend su service d'actif dans l'artillerie.



Saint-Gaudens, des appelés et des engagés volontaires de la classe 1917 du 83<sup>ème</sup> RI posent pour la photo souvenir. Comment rester insensibles aux visages juvéniles de ces soldats. Nous sommes loin des photos des soldats adultes et quelquefois âgés à la mobilisation de 1914. S'il n'y avait pas les uniformes nous pourrions croire à une photo scolaire. L'incertitude sur leur avenir est palpable dans leurs regards, une de ces jeunes recrues, désabusée, écrit au dos de cette carte : « *Saint-Gaudens le 4 mars 1917, Cher copain, je t'envoie ma photo qui ne vaut pas grand-chose car nous sommes très mal et il me tarde d'aller te voir. Ton copain, Charles* ». <sup>(2)</sup>

**François Reulet**, soldat au 289<sup>ème</sup> régiment d'infanterie sera plusieurs fois évacué. Intoxiqué au gaz le 14 novembre 1917 à Craonne, commotion cérébrale le 1<sup>er</sup> juin 1918 et nouvelle intoxication au gaz le 3 août 1918. Cité à l'ordre de la brigade le 16 juin 1918 : « Brave soldat courageux a été blessé à son poste de combat sur une position fortement battue que l'ennemi, supérieur en nombre, voulait nous arracher. Fusilier mitrailleur plein de sang-froid, par ses tirs précis et nourris empêche l'ennemi de progresser par un boyau important. Croix de Guerre et médaille militaire.

**Henri Roussel**, soldat au 98<sup>ème</sup> cuirassiers, blessé le 6 mai 1917 au Moulin-de-Laffaux, bataille du Chemin des Dames, plaie par balle au mollet gauche. En 1918, le 24 mars, alors au 10<sup>ème</sup> Dragon, il sera de nouveau blessé par balle aux deux cuisses.

**Henri Sala**, soldat au 53<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, blessé le 15 juillet 1917 à la main par éclat d'obus au Mort-Homme, bataille du Chemin des Dames.

**Antonin Sarraquigne**, caporal au 14<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Toulouse après avoir été gazé à Verdun en 1916, il est grièvement blessé le 3 octobre 1917 à la cote 344, suite d'un éclat de grenade, il sera amputé du bras gauche. Cité à l'ordre de la brigade : « Gradé très brave, d'un dévouement à toute épreuve, grièvement blessé le 3 oct. 1917 en marchant à l'attaque d'une tranchée allemande ». Médaille Militaire, Croix de Guerre, médaille de la Victoire, Chevalier de la Légion d'Honneur.

**Léon Souque**, soldat au 23<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de Toulouse, blessé le 28 juin 1917 par éclat d'obus dans le coude gauche. Cité à l'ordre de la brigade : « Servant blessé pendant l'installation des batteries, a refusé

d'être évacué et a continué à rendre comme agent de liaison les plus grands services. Croix de Guerre.

D'autres soldats ont eu des destinées moins tragiques comme **Jean-Marie Bigourdan**, né à Montréjeau le 6 juillet 1879. Il est l'exemple parfait de l'itinéraire du soldat en ce début de XX<sup>ème</sup> siècle. Incorporé au 59 régiment d'infanterie de Pamiers en 1900 où il y fera tout son service d'actif jusqu'à la fin de l'année 1903. Après son retour à Montréjeau, en congé, il est affecté au 83<sup>ème</sup> RI et par la suite au 283<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de réserve à Saint-Gaudens. A la mobilisation de 1914, âgé de 35 ans, il est naturellement incorporé au 136<sup>ème</sup> régiment d'infanterie territoriale pour assurer l'ordre à l'arrière sur tout le territoire aux points stratégiques, comme les gares. En ce mois d'août, le 136<sup>ème</sup> se trouve à Marseille. Malheureusement notre soldat n'y restera pas longtemps, car après l'hécatombe du 1<sup>er</sup> mois de guerre, pour reconstituer les régiments, l'armée réincorpore les plus jeunes territoriaux dans les régiments actifs. Le 17 septembre 1914, notre montréalais se voit affecté au 1<sup>er</sup> régiment de zouaves. Il est alors de toutes les batailles dans lesquelles est engagé sa compagnie, bataille des Flandres en 1914, l'année suivante sera plus tranquille pour ce régiment à Nieupoort en Belgique, mais en 1916, caporal il sera engagé dans l'effroyable bataille de la Somme. En février 1917, il est fait prisonnier à Remenauville au sud de Metz, et interné au camp de Darmstadt en Hesse. Pour lui la guerre est finie, libéré il regagnera la France le 14 décembre 1918.

Wikipédia - (1) chitmiste.com - (2) Collection privée

## Un montréalais dans l'aviation en 1914 - 1918



Jean Henri LABAT  
(1897 - 1956)

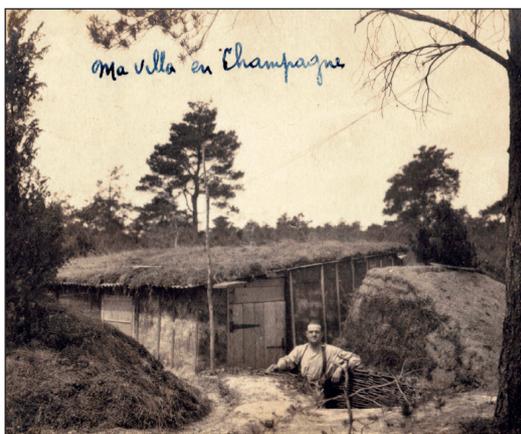
**Jean Henri LABAT est né à Montréjeau le 13 février 1897 de l'union entre Augustin Labat, charpentier et Bernadette Cier, ménagère, domiciliés tous les deux à Montréjeau.**

A la mobilisation de 1914, âgé seulement de 17 ans, il n'est pas appelé sous les drapeaux. Cela lui sauvera certainement la vie en lui évitant de

participer aux tueries de 1914 comme fantassin. C'est

le 29 avril 1916 qu'il s'engage volontaire pour la durée de la guerre au bureau de recrutement de Saint-Gaudens. Par son métier, mécanicien, il est incorporé au troisième groupe d'aviation de Bordeaux pour y suivre une formation de mécanicien en aéronautique. Cela mérite d'être signalé, car exceptionnel pour les soldats montréalais qui, à la lecture des fiches matricules, ont été incorporés dans l'infanterie ou dans l'artillerie.

L'utilisation militaire des premiers ballons en 1794 et 1799 ouvre la voie à l'expérimentation par les armées, de toutes sortes d'aéronefs « plus légers » (ballons captifs, dirigeables, cerfs-volants) puis « plus lourds » que l'air. Tandis que les premiers sont qualifiés d'« aérostats », les seconds sont baptisés « avions » par une décision du général Roques du 29 novembre 1911 en hommage à Clément Ader. Aérostation et aviation s'imposent alors comme les deux grandes composantes de ce qui est désigné sous le terme générique « d'aéronautique militaire » bien avant que le premier conflit mondial n'éclate. Cependant, si c'est au cours de celui-ci que l'aviation gagne ses lettres de noblesse, il lui faudra attendre 1922 pour devenir une arme à part entière, puis 1933 pour être considérée comme une armée autonome. (2)



Jean Labat dans « Ma villa en Champagne » (1)



Ici à droite dans son « Cagna » argot militaire pour abri (1)



Jean Henri Labat dans un avion en 1917

Après sa formation, Jean Labat, toujours avec le 3<sup>ème</sup> groupe d'aviation regagne la Champagne.

En 1917, il sera affecté au 2<sup>ème</sup> groupe d'aviation.



Jean Henri Labat (2<sup>ème</sup> en partant de la droite) devant son garage

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 27 septembre 1919, de retour à Montréjeau, il ouvre un garage place Lafayette, et se marie le 26 janvier 1933 avec Mlle Marie-Marceline Mansas, ouvrière en chaussures à Montréjeau. Toutefois, il ne rompt pas avec l'armée de l'air qui le réemploie en 1935 au centre de mobilisation à Franczal à Toulouse jusqu'en 1938. En 1939, on le retrouve aux ateliers de fabrication, toujours à Toulouse avant d'être définitivement réformé le 19 octobre 1939. Jean Henri Labat décédera à Tarbes le 22 février 1956.

(1) Photos Didier Jorda

(2) Archives de l'aéronautique militaire de la Première Guerre mondiale, par Francine de Auer-Véran, documentaliste, sous la direction de Pascal Gallien chargé d'études documentaires, Georges Rech et Agnès Chablat-Beylot Conservateurs du patrimoine, Service historique de la Défense 2008.

# Vicomte Pierre de PELLEPORT 1773-1855

Jean-Jacques Miquel



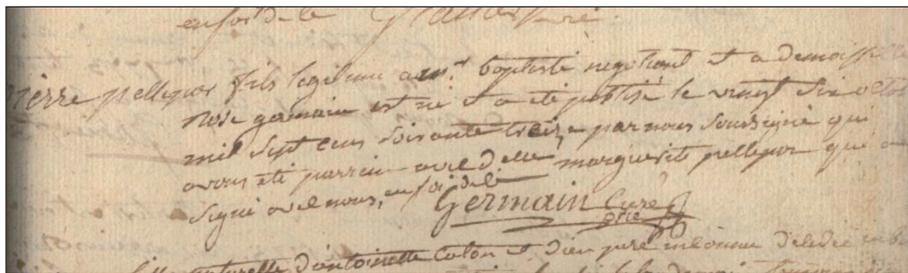
*Baron, Vicomte, Général de division,  
Grand Officier de la Légion d'Honneur,  
Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis,  
Chevalier de la Couronne de Fer d'Italie, et de Saint-Ferdinand  
d'Espagne (4<sup>ème</sup> classe),  
Chevalier de l'Ordre de la Réunion,  
Pair de France.*

Pierre Pelleport est né à Montréjeau le 26 octobre 1773 dans une famille de sept frères et sœurs. Son père, petit bourgeois de notre ville envoie le jeune Pierre suivre ses études classiques au lycée de Tarbes. Sa famille le prédestinait à l'état ecclésiastique, lorsque la Révolution bouleversa son avenir ; il est appelé sous les drapeaux avec cinq de ses frères, à l'exception de l'aîné qui est autorisé par la loi à rester dans ses foyers. Un de ses frères, Jacques, entre dans la marine. Capitaine de vaisseau, il meurt le 7 juillet 1827 des suites d'une grave blessure de la guerre d'Espagne en 1823, à la veille de passer officier général. Il était officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de Saint-Louis, et Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique.

Incorporé dans un bataillon provisoire de la levée en masse de 1793, Pierre Pelleport commence sa carrière militaire comme simple soldat en n'ayant d'autre ambition que de rentrer chez lui une fois les espagnols chassés du Roussillon. Avec le 8<sup>ème</sup> bataillon de la Haute-Garonne, il participe aux campagnes de 1793, 1794 et 1795 dans l'armée des Pyrénées Orientales ; il assiste aux combats de Belver, de Seu d'Urgel, du Boulou, à la reprise de Saint-Elme, de Port-Vendres, de Collioure, où durant ces années il est élevé au grade de sous-lieutenant. La paix avec l'Espagne, conclue en 1795, ayant rendu disponible les troupes qui se battaient dans le Roussillon, le 8<sup>ème</sup> bataillon de la Haute-Garonne va renforcer l'armée d'Italie, dans la formation de la 18<sup>ème</sup> demi-brigade. Début 1796, le jeune général Bonaparte prend le commandement de l'armée. La 18<sup>ème</sup> demi-brigade se trouve à presque tous les combats, Rivoli et Arcole ; elle est citée pour sa conduite à l'ordre du jour de l'armée, et le 8<sup>ème</sup> bataillon de la Haute-Garonne y prend une part glorieuse. Pelleport est successivement nommé lieutenant et adjudant-major.

En 1798, le corps auquel il appartient prend part à l'expédition d'Egypte sous le commandement de Kleber. Pelleport combat à Mehall-el-Kéber, à Nicop, à Canope. Fait prisonnier des anglais en 1801, il est bientôt échangé. Il rentre en France pour rejoindre son régiment stationné à Marseille. Il y est promu au grade de major. A l'institution de la Légion d'Honneur, Pelleport est un des premiers sur la poitrine desquels le Premier Consul place l'étoile des braves. Ce n'est que justice, de 1793 à 1805, onze ans de guerre déjà pour Pierre Pelleport, qui voulait rentrer à Montréjeau en 1795.

C'est le début de l'Empire, Pierre Pelleport assiste au sacre de Napoléon 1<sup>er</sup> (il est de garde à Notre-Dame de Paris le jour du couronnement). C'est également le commencement des grandes guerres continentales : campagnes d'Allemagne



Acte de naissance de Pierre Pelleport (État civil de la commune de Montréjeau)

(1805), de Prusse et de Pologne (1806, 1807 et 1808). Le 18<sup>ème</sup> bataillon fait la campagne de 1805 dans le corps du maréchal Soult : il assiste à la capitulation d'Ulm, à la bataille d'Austerlitz ; l'année suivante il se retrouve à la bataille d'Iéna et après un combat sanglant, à l'enlèvement de la ville de Lübeck. A la terrible journée d'Eylau, Pelleport, promu chef de bataillon, reçoit trente coups de sabre, il n'échappe à la mort que par miracle. Trois mois après, le bras en écharpe, et ses plaies à peine cicatrisées, il rejoint son régiment et montre à la bataille de Friedland son courage habituel. Après une courte trêve, la guerre avec l'Autriche se rallume en 1807. Pelleport se distingue au combat d'Eckmühl, à la meurtrière affaire d'Ebersberg, à la bataille d'Essling, qui dure deux jours entiers et après laquelle il est nommé colonel du 18<sup>ème</sup> bataillon dont il fait partie depuis quatorze années. Il combat encore à Wagram et à Znaïm. La paix est enfin signée, le 15 août 1809 jour de l'anniversaire de Napoléon 1<sup>er</sup>, Pelleport est élevé au titre de baron d'Empire par l'Empereur.

En 1810, envoyé en Hollande où l'on redoute une attaque des anglais. Il exerce quelques temps les fonctions de gouverneur de Rotterdam. Il conserve ce titre jusqu'au rattachement de cette partie de la Hollande à la France et reçoit la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Réunion en récompense des services rendus à ce poste.

A la campagne de Russie le 18<sup>ème</sup> bataillon entre dans le corps d'armée du maréchal Ney, et prend part à tous les combats qui mènent l'armée française du Niémen à Moscou. A Valoutina-Gora, l'Empereur remet la croix de Commandeur de la légion d'Honneur au colonel Pelleport, promotion proposée par le maréchal Ney. A la prise de Smolensk, à la bataille de la Moscowa, la plus sanglante peut-être qui s'offre dans l'histoire des grandes guerres, Pelleport montre cette valeur froide et tenace qui le caractérise.

Il est proposé au grade de général de brigade par le maréchal Ney, mais l'Empereur lui répond : « Après la campagne, pour le moment, j'ai trop besoin de mes bons colonels pour me sortir d'ici ». Quelques semaines plus tard, le maréchal Ney lui adjoint le commandement des 4<sup>ème</sup> et 93<sup>ème</sup> régiments de ligne, qui avec le 18<sup>ème</sup> bataillon toujours commandé par le colonel Pelleport, forment la 2<sup>ème</sup> brigade. A cette occasion le maréchal dit à Pelleport : « En attendant votre promotion au grade de général, je vous en donne l'emploi ».

Pelleport se fait remarquer lors de l'affaire de Krasnoï, lorsque l'arrière garde s'ouvre un passage à travers les masses moscovites ; il se distingue au passage de la Bérézina, mais lorsqu'il arrive sur le territoire prussien, son régiment n'existe plus.

Nommé général de brigade le 12 avril 1813, il prend part à la campagne de Saxe, où l'armée française lutte contre une puissante alliance militaire. La domination impériale vacille. Pelleport assiste aux batailles de Lützen et de Bautzen, aux deux journées de Dresde. Au cours d'une manœuvre de repli il reçoit une nouvelle blessure, juste avant la désastreuse bataille de Leipsick. L'Empereur lui-même lui remet la décoration de Chevalier de la Couronne de Fer d'Italie.

La coalition envahit le sol national. Juste rétabli pour la campagne de France en 1814, Pelleport commande la 1<sup>ère</sup> brigade de la division du Comte Compans du 6<sup>ème</sup> corps. Toujours aux prises avec l'ennemi, il se bat à la Rothière, à Rosnay (où sa conduite lui vaut l'honneur d'être mis à l'Ordre de l'Armée), à Champaubert et à Montmirail. A Meaux, le 28 février, il est atteint par un projectile à la hanche droite. Cela ne l'empêche pas, quelques jours après, de lutter en héros pour disputer aux Russes les approches des barrières de la capitale. Dans les quartiers des Buttes-Chaumont, une balle lui traverse la poitrine. Mais décidément, la mort ne veut pas de lui, et contre toute attente, il guérit. Cette grave blessure met fin à la campagne de France du général Pelleport.

Sous la Restauration, après quelques mois de repos à Montréjeau, il est envoyé à Grenoble comme inspecteur général. Il remplit ces fonctions lorsque Napoléon, quittant l'île d'Elbe, débarque en Provence et commence cette marche rapide qui en vingt jours, de clochers en clochers, le mène à Paris. Pelleport reste fidèle aux derniers serments qu'il a prêtés, « Refuse de retourner une fois de plus sa cocarde ». Pendant les cent jours, il reste éloigné de toutes activités militaires et politiques, et apprend à Toulouse le désastre de Waterloo. Nommé Gouverneur de Narbonne, il maintient l'ordre dans cette ville.

Toujours comme inspecteur général, il visite les dépôts de la Haute-Garonne, du Lot, du Tarn, de l'Ariège et de l'Aude. Après cette fonction d'inspecteur, il entre dans une commission mixte, composée d'officiers et d'intendants militaires, chargée de réviser les règlements d'administration de l'armée.

En 1822, il est nommé inspecteur général d'infanterie et reçoit du Roi le titre héréditaire de Vicomte avec les armes suivantes : « De gueules à la croix alésée d'argent. Parti de sinople à ancre en bande et une épée en barre posée en sautoir d'argent, l'épée montée d'or. Coupé d'or au sphinx de sable ».

Au commencement de 1823, c'est le retour en Espagne. Le Dauphin avait apprécié ses qualités, et le Vicomte Pierre de Pelleport reçoit le commandement d'une division, et montre son activité et sa fermeté ordinaire dans cette campagne. Il coopère à l'occupation de Saragosse et de Valence ; il prend part à la journée de Campillo-de-Arenas, où Ballesteros est défait ; il gouverne ensuite Grenade. Alors âgé de 50 ans, il ne retournera plus jamais sur un champ de bataille.

Rentré en France, il fait partie du Conseil Supérieur de la Guerre, et commande au camp de Saint-Omer. Charles X, Roi depuis septembre 1824, le nomme grand Officier de la Légion d'Honneur et songe un moment à lui confier le portefeuille de ministre des armées. En 1825, le Roi au cours d'une visite à Saint-Omer lui passe personnellement le Cordon Rouge de Saint-Louis, décoration très flatteuse, qui est le témoignage d'une grande confiance.

La Révolution de 1830 l'écarte du pouvoir militaire. Retiré à Bordeaux, il est nommé malgré lui, Commandant Supérieur de la Garde Nationale de cette ville. Rétabli en 1836 au cadre d'active, il est mis à la tête du camp de Saint-Omer. Il devient successivement commandant de la 21<sup>ème</sup> et de la 11<sup>ème</sup> division militaire à laquelle on lui rajoute le 37<sup>ème</sup> régiment stationné à Toulouse, ce qui le ravit et le rapproche de Montréjeau.

En 1839, on pense à lui pour commander une division du corps expéditionnaire qui part pour l'Algérie. Il refuse à cause de son état

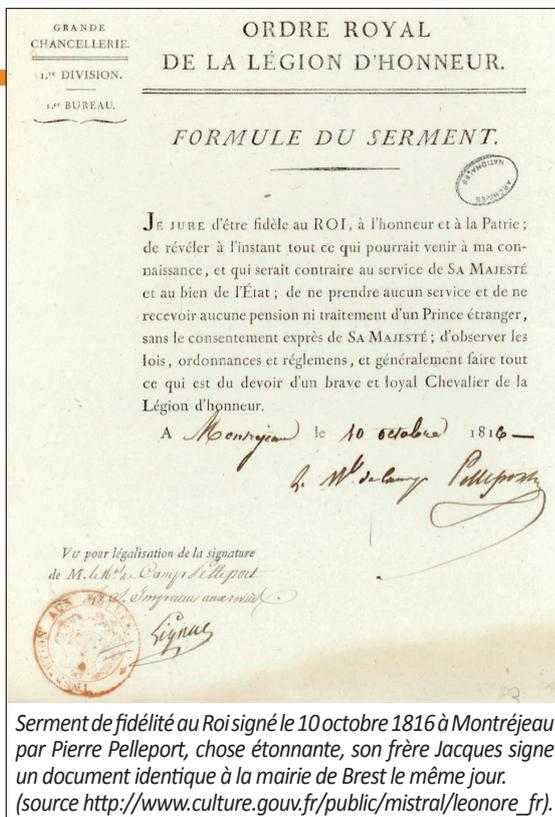
de santé, il a alors 66 ans, mais conserve son poste dans l'État Major Général. A la fin de l'année 1841, il est nommé pair de France. Mais il assistera peu aux séances au Palais du Luxembourg qui ne sont pas de son goût.

Ses dernières années il les passe à Bordeaux, cité où il s'est fixé, et dont il refuse d'être le maire. C'est au cours d'un voyage à Paris qu'un vieil ami, lui aussi né à Montréjeau, lui apprend que le nom de Pelleport est gravé sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Plus précisément sur le pilier Est, colonne 19, coté avenue des Champs Elysées et avenue de Wagram.

La mort qu'il a si souvent bravée sur les champs de bataille le rattrape. Pierre de Pelleport, meurt à Bordeaux le 15 décembre 1855 à l'âge de 82 ans.

#### Bibliographie :

- Souvenirs militaires et intimes de Général Vicomte de Pelleport, de 1793 à 1853 (Mémoires posthumes, publiés en 1857 par son fils).
- Le Général Vicomte Pierre de Pelleport, de Montréjeau (1773-1855), soldat de la Révolution et de l'Empire. Par Jules Dupin. Revue de Comminges Tome XC – année 1977.
- Biographie Universelle, ancienne et moderne – article de Brunet – Michaud. Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours – Article de H.F. – Koelher – La Laure. Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Internet - Wikipédia histoire



Arc de Triomphe pilier Est

## Et voici la rentrée...

Tant attendue par certains qui sont impatients de revoir leurs camarades, et un peu redoutée par les nouveaux arrivants !

En ce lundi 4 septembre 2017, enseignants, parents et élèves se sont donc retrouvés au sein du groupe scolaire du Courraou.

Pour la deuxième année consécutive, Madame Cécile Martiel assure la direction de l'école élémentaire. Deux nouveaux enseignants se partagent les classes de CP/CE1 et CE2.

En ce qui concerne l'école maternelle, Madame Dorothée Péri, déjà présente l'an passé a retrouvé son poste de directrice.

Les effectifs de cette rentrée 2017/2018 restent stables, avec une sensible augmentation du nombre d'arrivées en maternelle.

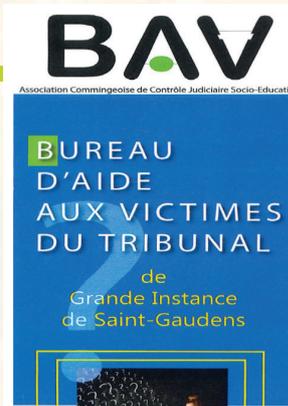


*En prenant connaissance de ces quelques lignes, les vacances d'hiver s'approcheront à grands pas...  
Je souhaite à toutes les lectrices et tous les lecteurs d'agréables moments de détente en attendant que l'année 2018 ouvre ses portes...*



### → RAPPEL

Le paiement de la cantine scolaire peut à nouveau se faire depuis notre site internet : [mairie-montrejeau.com](http://mairie-montrejeau.com), en cliquant sur le lien **Portail Familles** dans la boîte de dialogue de la page d'accueil.



## LE BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES

- Vous accueille, vous écoute, pour vous accompagner dans vos démarches et vous soutenir. Vous explique le fonctionnement judiciaire et vous informe de vos droits. Vous aide dans vos premières démarches et vous oriente éventuellement vers tout service compétent,
- Est au plus proche de vous grâce à ses permanences du vendredi et les permanences téléphoniques,
- Est en relation avec les autorités judiciaires et les professionnels concernés.

### PERMANENCE JURIDIQUE :

#### Au palais de justice de Saint-Gaudens

Le vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous et de 13h45 à 16h45 sans rendez-vous.

Le bureau d'aide aux victimes est aussi présent lors des audiences correctionnelles et les audiences de comparaison immédiate.

#### A la mairie Montréjeau

En accord avec le parquet de Saint-Gaudens et Mme le Procureur, une permanence est assurée à la mairie de Montréjeau tous les 4<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois de 9h à 12h.

#### PERMANENCE TELEPHONIQUE :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE :** Une fois par mois sur rendez-vous.

Les entretiens sont **INDIVIDUELS, CONFIDENTIELS, GRATUITS.**

### >>> CONTACTEZ-NOUS

Palais de Justice - 31800 St-Gaudens  
Tél : 06 81 35 72 61  
Fax : 05 62 00 33 75  
Mail : accje@wanadoo.fr

**ATTENTION : LE BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES NE REMPLACE NI L'AVOCAT, NI L'HUISSIER, NE SE SUBSTITUE PAS A LA JUSTICE, A LA POLICE, A LA GENDARMERIE, mais il travaille en liaison avec eux.**

## Catastrophes naturelles et risques potentiels

Le portail de la prévention des risques majeurs français a référencé **6 évènements** survenus sur la commune de Montréjeau. Ci-dessous, voici la liste complète des catastrophes naturelles ou technologiques survenues sur le territoire de la commune :

- Tempête du 6 au 10 novembre 1982.
- Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 1995.
- Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain du 25 au 29 décembre 1999.
- Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2003.
- Inondations et coulées de boue du 24 au 27 janvier 2009.
- Inondations et coulées de boue du 17 au 20 juin 2013.

**3 risques majeurs potentiels** sont signalés par les services de l'état et peuvent survenir sur le territoire de la commune de Montréjeau :

- Inondation.
- Mouvement de terrain.
- Séisme Zone de sismicité : 3.

*La tempête du 3 au 4 février, un arbre emporté dans le parc du château de Valmirande. (Photo Alain Mas)*



Le risque sismique sur le territoire de la commune de Montréjeau est modéré car elle se trouve dans une zone de sismicité de 3/5.

Bien que non référencé, car considérés comme risques mineurs sur ce site, Montréjeau se trouve à vol d'oiseau à environ 120 km de la Centrale nucléaire de Golfech ce qui fait un risque potentiel nucléaire non négligeable. De plus, le risque de tempête n'est également pas pris en compte. Cela n'empêche pas l'État de déclarer ce sinistre en catastrophes naturelles lorsqu'il se produit.

Sur le site <http://www.georisques.gouv.fr> en saisissant votre adresse dans l'onglet Ma maison/Mes risques vous pouvez visualiser les risques que vous encourez à votre domicile.

- Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement ?
- Vous avez des questions techniques concernant un changement de chauffage, le choix d'un isolant ou d'un système de ventilations ?
- Ou des questions sur les aides financières pouvant accompagner votre projet ?

## INFO → ÉNERGIE

- Espace Info énergie vous apporte des conseils personnalisés **gratuits, neutres et indépendants** pour économiser l'énergie.
- Un conseiller du PETR (Pays Comminges Pyrénées) vous reçoit à l'Hôtel de Lassus, 6 rue du Barrytous les 1<sup>ers</sup> lundis du mois de 13h30 à 17h00.
- Appeler Flavien LALLART au 0 808 800 700 (prix d'un appel local), vous pouvez le contacter par mail : [infoenergie@commingespynes.fr](mailto:infoenergie@commingespynes.fr)



**La cérémonie des vœux** à la population, aux associations et au personnel aura lieu le

**Samedi 20 Janvier 2018 à 11 heures**

à la salle des fêtes.

Elle sera suivie d'un apéritif convivial.

Depuis décembre 2014, le groupe majoritaire a décidé d'ouvrir un espace de libre expression pour que chaque groupe d'opposition puisse s'exprimer et même si les textes ne nous imposent pas cette mesure (Montréal étant une ville de moins de 3 500 habitants).  
Chacun l'utilise comme il l'entend...

## LE GROUPE MAJORITAIRE

L'année 2017 se termine, année chargée avec de nombreuses élections.

Pour autant, les incertitudes demeurent voire s'amplifient.

2018, encore plus que les années précédentes, va être pour nous élus du conseil municipal, une année d'incertitude financière. A la baisse des dotations de l'état qui n'en finit pas, et dont personne ne peut dire aujourd'hui de combien elle sera, il va falloir ajouter la suppression de la taxe d'habitation pour une grande partie de nos concitoyens et la fin des emplois aidés. Sur la suppression de la taxe d'habitation, cette fausse bonne nouvelle, il plane l'incertitude concernant son mode de compensation. Dédommagement à l'euro près la première année, mais qu'en sera-t-il les années suivantes ? Comment seront calculées les revalorisations futures ? Nul n'en dit mot. En ce qui concerne les emplois aidés, le nouveau gouvernement considère que ce dispositif est coûteux et inefficace, pourtant il permettait à beaucoup de collectivités locales d'employer du personnel, puisqu'une partie des salaires était prise en charge par l'État. De plus, ces emplois aidés favorisaient le retour au travail pour des demandeurs d'emploi, travail qu'ils n'auraient pas obtenu sans ce dispositif.

A tout cela il faut ajouter les incertitudes locales dues au retard des décisions de la nouvelle intercommunalité, la 5C, concernant la définition des compétences de chacun.

Tant que ces compétences ne seront pas clairement définies, nous nous engagerons avec prudence, sauf nécessité absolue, pour des dépenses sur des bâtiments ou pour des services dont nous ne savons pas qui en aura la charge.

Cette année 2018, sera aussi pour nous l'année charnière de notre mandat avec l'aboutissement de la maison de santé. Nous espérons de tout cœur que ce projet soit une réussite pour la pérennisation des soins sur la commune mais aussi pour notre bassin de vie. Projet complété par un espace hôtelier qui fait cruellement défaut sur notre territoire.

Comme tous les ans, la parution du bulletin municipal de décembre est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de vous faire part de nos projets. J'espère que ce bulletin répondra à vos attentes.

Le groupe majoritaire se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018.

*Groupe majoritaire.*

## Montréal : ville propre

Certains habitants de la commune nous ont fait part de remarques concernant la propreté de notre ville. Ce sujet qui ne semble pas être la préoccupation majeure des Montréalais n'en est pas moins important car il participe à l'attractivité de notre cité. Disons le tout net ; le problème est identique partout et la tendance générale est de désigner d'abord la responsabilité des services publics en oubliant que chacun participe à la propreté de notre cadre de vie. Chacun de nous est le premier responsable ! Les solutions diffèrent suivant les régions, le degré de civisme des habitants, des moyens mis en place... etc. Il nous appartient de trouver ensemble nos solutions.

Nous proposerons au Conseil Municipal d'engager une réflexion sur ce sujet pour le traiter dans tous les aspects y compris (et d'abord) en lançant des actions où les Montréalais seront appelés à participer. Ces actions devraient faire l'objet d'un suivi périodique en ciblant un objectif à moyen et long terme.

Nous présentons à tous les Montréalais et Montréalaises nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018.

*Les élus du groupe "Construisons l'Avenir",  
Michel Gleyzes, Catherine Vimard, Noël Larqué.*

L'année 2017 se termine, le temps est venu pour le comité des fêtes de faire un bilan des manifestations. Certaines d'entre elles ont connu un vif succès et d'autres malheureusement n'ont pas attiré le public que l'on pouvait espérer !

## Rétrospective 2017

- La journée des **Floralies**, avec l'arrivée du printemps a vu défiler comme chaque année, un public intéressé par la diversité des couleurs et des essences.
- Quant à la **Fête de l'Œuf**, du samedi 15 avril, petits et grands ont pleinement savouré cette journée, grâce aux différentes animations proposées : jeux en bois, maquillage, tours de manèges offerts, sans oublier la traditionnelle chasse aux œufs !
- La **Fête de la Musique**, place Valentin Abeille, a permis aux jeunes talents de s'exprimer et de rassembler grand nombre de Montréjeaulais.
- Pour la **Fête Nationale**, comme à l'accoutumée, les spectateurs étaient nombreux autour du plan d'eau, pour assister au feu d'artifice du 14 Juillet, suivi du bal musette.
- Touristes et passionnés de vieux attelages et autres traditions ont participé au défilé du **Marché à l'Ancienne**.
- Promeneurs et chineurs en quête de l'objet rare ont profité de cette belle journée d'été pour se rendre au **Vide-Greniers** du boulevard de Lassus.
- Les **Bals Musettes** organisés tout au long de l'année au sein de notre magnifique salle des fêtes, attirent de plus en plus de passionnés de la danse.
- Grosses déceptions pour certaines manifestations qui méritaient pourtant une fréquentation plus importante ! C'est le cas de **La Nuit des Bandas**. Malgré le temps, quelques courageux ont participé à cette soirée et au nom du comité des fêtes, je remercie toutes les personnes présentes ainsi que les cafetiers et restaurateurs qui ont accueilli ces groupes.
- Il en est de même pour le **Concert des Chanteurs du Comminges**. Les chants pyrénéens ont résonné au sein de l'église Saint Jean-Baptiste, mais avec un public peu nombreux pour les entendre.
- Le **Salon Antiquité Brocante**, malgré sa qualité, n'a pas obtenu le succès que l'on espérait. Il ne sera d'ailleurs sans doute pas reconduit.

## Marché de Noël

Le traditionnel Marché de Noël clôturera les manifestations de l'année 2017.



Une quarantaine d'exposants proposent divers produits de bouche et autres objets de décorations, sans oublier bijoux, écharpes, bonnets... etc. Le Père Noël sera présent, avec les promenades en calèche.

Les chocolats seront offerts aux petits et aux grands.

Un manège s'installera sur la place Valentin Abeille.

Cette journée festive sera accompagnée par une animation musicale.

Venez nombreux !

La diversité des produits et les différentes animations permettront à tous de savourer ces heures de fête.



L'ensemble du Comité des Fêtes se joint à moi pour vous souhaiter un *Joyeux Noël* et une *Bonne Année 2018*.

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu au mois de février 2018.

Les personnes désireuses d'y participer et d'apporter des idées nouvelles seront les bienvenues.

Nous vous ferons savoir l'heure et le lieu de cette réunion courant janvier par la presse et le site internet de la ville.

# La Rétro en Photos...

# 2017



Janvier : Elections à l'intercommunalité



Février : Loto du Cyclo club



Mars : 12<sup>ème</sup> édition du Grand Prix Cycliste



Mars : 31<sup>ème</sup> Chapitre des Tastos Mounjetos



Mars : Chanteurs et Troubadours du Mont Royal en représentation



Avril : Les voitures anciennes de sortie



Mai : Architecture et danse sous la Grande Halle



Mai : Cross des élèves autour du lac



Mai : Médailles du travail et départs à la retraite



Juin : Rallye du CYPN



Juillet : Nuit des Bandas



Août : Folklor place Valentin Abeille



Septembre : Les Journées du Patrimoine



Octobre : La Télé Imagerie Médicale Mobile entre en Comminges



Novembre : Inauguration du Stade Raymond Rogé